



APNODE

African Parliamentarians' Network on Development Evaluation
Réseau des Parlementaires africains pour l'évaluation du développement

Rapport de la quatrième Assemblée générale annuelle du Réseau des parlementaires africains pour l'évaluation du développement

**Radisson Blu Hotel, Libreville, Gabon
8-10 août 2018**

Sommaire

Résumé Analytique	i
JOUR I	1
I. Séance d'ouverture	1
II. Procès-verbal de la 3e Assemblée générale annuelle et questions y afférant. 1	1
III. Rapport annuel 2017-2018 et rapport financier 2017	2
IV. Mobilisation des ressources pour le programme de travail de l'APNODE.....	2
JOUR II	3
V. Rapports des sections nationales	3
VI. Rapport du Réseau Francophone de l'Evaluation (RFE)	6
VII. Événements régionaux et lieu de la prochaine AGA	7
VIII. Questions diverses.....	7
IX. Clôture.....	7
Formation des membres de l'APNODE.....	9
Annexe I - Agenda de la 4e AGA.....	10
Annexe II - Liste des participants de la 4e AGA	11

Résumé Analytique

Ce rapport présente les travaux de la quatrième Assemblée générale annuelle (AGA) du Réseau des parlementaires africains pour l'évaluation du développement (APNODE), qui s'est tenue du 8 au 10 août 2018 au Radisson Blu Hotel à Libreville, au Gabon.

L'AGA de deux jours était organisée par le Sénat du Gabon, en partenariat avec la Banque africaine de développement (BAD), et a attiré plus de 70 participants venus de 18 pays. Plusieurs institutions partenaires de l'APNODE étaient également présentes.

L'AGA a été l'occasion pour le Réseau de réfléchir et de faire le point sur ses engagements pour la période allant d'août 2017 à août 2018. Les membres de l'APNODE ont passé en revue la santé financière du Réseau, les principales activités entreprises, l'empreinte et la visibilité du Réseau, ainsi que les activités menées au niveau des pays par les Sections nationales. Le forum a également permis aux participants de partager leurs expériences et d'échanger sur l'utilisation de l'évaluation pour la promotion de la redevabilité et l'élaboration de politiques solides.

Avant l'ouverture officielle, le secrétariat de l'APNODE a organisé une séance d'introduction à l'intention de tous les nouveaux participants, afin de les accueillir et leur présenter le fonctionnement du Réseau.

L'AGA était complétée par une formation dispensée conjointement par le Centre africain pour les affaires parlementaires, le Centre d'apprentissage et d'évaluation des résultats pour Afrique anglophone (CLEAR-AA), l'Institut ghanéen pour la gestion et les politiques et ONU-Femmes ; l'atelier de formation avait pour thème : *Le rôle de l'évaluation dans le contrôle de la problématique hommes-femmes comme thème transversal.*

Les principaux points à retenir de la 4^e AGA de l'APNODE sont :

- Avec la participation de parlementaires algériens, angolais, burkinabés, burundais, centrafricains, sud-soudanais et guinéens, l'APNODE a étendu sa présence africaine de 18 pays en 2017 à 26 en 2018 ;
- Le Réseau continue d'attirer des législateurs de haut rang à son AGA -présence du quatrième Vice-Président du Sénat du Gabon du le Vice-Président du Parlement du Sud-Soudan- ;
- Le nombre de membres dans les sections nationales de l'APNODE n'a pas changé de manière significative et la plupart des activités se sont limitées à quelques pays (Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Tanzanie et Ouganda) ;
- Les membres de l'APNODE doivent intensifier leurs efforts en matière de plaidoyer et de sensibilisation au niveau des pays afin de susciter un soutien pour le Réseau ;
- Les membres de l'APNODE doivent réorganiser leurs efforts de mobilisation des ressources ;
- Le Burkina Faso et la Tanzanie ont manifesté leur intérêt pour l'organisation de la 5^{ème} AGA de l'APNODE en 2019.

JOUR I

I. Séance d'ouverture

Le Président de l'APNODE, le Sénateur Roger Mbassa-Ndine, a ouvert l'Assemblée générale annuelle et survolé l'ordre du jour de la réunion. Celui-ci a été adopté sans aucune objection. M. Victorien Alouba, 4^e Vice-Président du Sénat du Gabon, a prononcé le discours d'ouverture et souligné l'importance de l'évaluation comme outil puissant pour améliorer l'efficacité des politiques et des programmes publics. Il a également salué l'APNODE en ceci que le Réseau aide les parlementaires à renforcer et faire progresser la qualité de la prise de décision en Afrique.

Le Vice-Président du Parlement du Sud-Soudan a par la suite exprimé le souhait de savoir quel rôle les parlementaires jouent dans la promotion d'une culture de redevabilité et un processus décisionnel fondé sur des données probantes. Il a souligné combien ses collègues et lui étaient heureux d'avoir été invités et en a remercié le Président de l'APNODE et le 4^{ème} Vice-Président du Sénat du Gabon.

Le Président de l'APNODE et d'autres membres ont chaleureusement souhaité la bienvenue aux participants du Sud-Soudan, ainsi qu'à tous les nouveaux participants (Algérie, Angola, Burundi, République centrafricaine, Guinée et Malawi) à cette AGA.

II. Procès-verbal de la 3^e Assemblée générale annuelle et questions y afférant

Le procès-verbal de la 3^e AGA de l'APNODE, tenue en juillet 2017 à Khartoum, au Soudan, a été présenté par la Vice-Présidente de l'APNODE, Mme Evelyn Mpagi-Kaabule. Aucun commentaire n'ayant été formulé sur le procès-verbal, celui-ci a été adopté.

Questions soulevées :

- Mobilisation des ressources : l'idée d'une redevance/commission (pourcentage des fonds mobilisés) à verser aux membres de l'APNODE qui mobilisent une quantité importante de ressources a été évoquée, mais elle a été rapidement écartée car jugée problématique dans la mesure où l'APNODE n'est pas une entité commerciale ;
- Un appel a été lancé au Comité exécutif de l'APNODE (CE) pour un plaidoyer plus fort en faveur du soutien des parlements à leurs membres et à toutes les activités des sections de l'APNODE. Les participants ont été informés que le Président avait écrit à tous les Présidents de parlement du continent pour les sensibiliser à l'APNODE et les inviter à assister à l'AGA ;
- L'Assemblée a demandé instamment à tous les participants de faire un compte-rendu à leurs interlocuteurs et de réfléchir davantage sur la façon de mobiliser ceux-ci ;
- Il a été demandé d'envisager sérieusement la création de commissions parlementaires sur les ODD, et les participants ont été encouragés à mettre en place des comités ad hoc de manière à introduire l'évaluation au sein de leurs parlements ;
- Le Sud-Soudan a demandé des précisions supplémentaires sur les sections nationales, en particulier sur les directives et la structure uniforme. La réunion a convenu que le

Secrétariat partagerait une copie des directives régissant les SN avec le Sud-Soudan une fois qu'elles seraient révisées et approuvées par le CE.

III. Rapport annuel 2017-2018 et rapport financier 2017

Une présentation du rapport annuel 2017-2018 et du rapport financier 2017 de l'APNODE a été faite par M. Raphael Chegeni, trésorier de l'APNODE. Le rapport annuel détaillait, entre autres, les activités entreprises par le Comité exécutif et le Secrétariat du Réseau, ainsi que les membres individuels et les sections nationales, au cours de la période considérée. Il a souligné les différents forums de dialogue - nationaux, régionaux et mondiaux - auxquels l'APNODE a participé, les initiatives de renforcement des capacités entreprises, ainsi que la collaboration avec des partenaires - CLEAR-AA, Twende Mbele, ONU-Femmes, le Réseau francophone de l'évaluation (RFE) et bien d'autres. Sur le plan financier d'autre part, les faits pour l'année 2017, comprennent les entrées et les sorties de ressources, et la situation financière actuelle du Réseau.

Après la présentation, les participants ont débattu des meilleurs moyens d'accroître la visibilité et l'empreinte du Réseau, et d'améliorer sa situation financière. Parmi les suggestions avancées, figuraient les suivantes :

1. La nécessité d'une stratégie renforcée de mobilisation des ressources ;
2. Un plaidoyer et une sensibilisation accrus en faveur de l'APNODE par tous les Membres
3. Le recrutement d'un plus grand nombre de parlements ;
4. Une meilleure mobilisation des cotisations des membres ; et
5. La nécessité d'une stratégie visant à engager les donateurs et les communautés économiques régionales (p. ex. la BAD, la Banque islamique de développement, la CEDEAO, etc.) à soutenir l'APNODE et son programme de travail. Cela pourrait inclure l'envoi de représentants de haut niveau du Réseau (le Président et le trésorier) pour rencontrer les Présidents de ces institutions.

L'AGA a convenu de la nécessité de progresser dans la mobilisation des ressources. Les membres ont également été invités à s'acquitter d'urgence de leurs cotisations.

IV. Mobilisation des ressources pour le programme de travail de l'APNODE

Le programme de travail de l'APNODE et la stratégie de mobilisation des ressources ont été présentés conjointement par M. Assou Jean-Marie Apezouke et M. Imbassou Abbas Ouattara, membres du Comité exécutif.

Selon leur exposé, il apparaît qu'il faudra environ 1 million de dollars US au cours des trois prochaines années pour concrétiser les ambitions du programme de travail chiffré et articulé selon les objectifs stratégiques du Plan stratégique de l'APNODE. Ainsi, le Réseau doit d'abord se pencher sur ses propres ressources : les cotisations des membres et celles des membres associés, pour évoluer. Ensuite, l'APNODE devra engager un dialogue stratégique avec ses partenaires afin d'aligner ses activités sur les besoins et les objectifs des donateurs potentiels (tels que la BAD, la BIsD, le PNUD ; ONU-Femmes devra se concentrer sur les activités qui tiennent compte de la problématique hommes-femmes).

L'objectif est de collecter environ 300 000 \$ US par an dont 60 000 \$ US grâce aux cotisations des membres et 240 000 \$ US par les donateurs. Il a été suggéré de créer un comité chargé de conduire la mobilisation des ressources.

Pour commencer, tous les députés présents ont été invités à adhérer ou renouveler leur adhésion à l'APNODE, et à encourager leurs collègues parlementaires à en faire autant.

Il a également été suggéré de motiver les sections nationales de l'APNODE et les donateurs en leur décernant un prix pour leur soutien exemplaire, et en transformant la séance d'introduction précédant l'AGA en une cérémonie de gala pour les parlementaires, ministères, agences et organisations de la société civile (OSC), les donateurs et les partenaires qui présentent l'évaluation comme un outil pour apprendre. Les Sections nationales ont également été invitées à s'impliquer dans l'évaluation des ODD.

Les nouveaux participants ont fait appel à des membres plus expérimentés de l'APNODE pour partager des informations et leurs expériences avec les sections nationales afin de faciliter l'apprentissage des nouveaux membres.

Il a également été remarqué qu'il était nécessaire d'impliquer davantage les parlements (nationaux et régionaux) dans les travaux de l'APNODE, étant donné que les parlementaires n'ont pas toujours la même influence. De même, les anciens parlementaires ont été encouragés à rejoindre l'APNODE, ou à maintenir leur affiliation à la fin de leur mandat parlementaire.

Dans le cadre des efforts visant à accroître l'empreinte de l'APNODE, il a été convenu que les membres et les sections nationales intensifieraient leurs efforts de sensibilisation dans les pays. Ce point a été renforcé par la remarque de certains députés du Gabon selon laquelle ils n'avaient entendu parler de l'APNODE qu'en raison de l'AGA.

JOUR II

V. Rapports des sections nationales

Les participants des pays présents, y compris ceux dont c'était la première participation, ont profité de la séance pour faire le point sur le statut et les activités de leur section nationale (SN), ou pour exprimer leur intérêt à rejoindre l'APNODE et créer une section nationale.

- **Togo** : Le participant a fait remarquer que le Togo n'avait pas de section officielle pour le moment, le retard dans la mise en place d'une telle SN étant dû à la crise politique en cours. Malgré cela, une cinquantaine de députés s'intéresseraient à l'APNODE.
- **Bénin** : Il a été rappelé à l'AGA que la section APNODE nationale du Bénin a été créée en octobre 2016 avec 21 membres et " sympathisants ". Actuellement, la section compte 4 membres à part entière (à jour de leurs cotisations). En tant que leader

dans le domaine de l'évaluation, la section nationale est à l'avant-garde au niveau national dans le domaine ; elle a ainsi organisé, avec le soutien de Twende Mbele et CLEAR-AA, un atelier sur l'importance de l'évaluation pour le contrôle. Cet événement a attiré 30 personnes dont certains parlementaires de la CEDEAO. La Section tient des réunions régulières (trimestrielles) et collabore activement avec l'unité de S&E du gouvernement sur un certain nombre d'initiatives, dont la Journée de l'évaluation du Bénin. Le forum a également été renseigné sur le Comité permanent d'évaluation du Bénin. Le Parlement du Bénin souhaite être membre associé de l'APNODE.

- **Ouganda** : Bien que la " Section nationale " de l'Ouganda ait été proposée et constituée de manière informelle en 2014/2015, elle n'a pas encore été formalisée et fonctionne donc comme un " forum ". Toutefois, la section a élaboré un plan stratégique qui, en principe, sera lancé par le président du Parlement dès que des fonds seront disponibles. La section a demandé un bureau, mais aura besoin de l'aide du Secrétariat pour mettre la demande sur du papier à lettres officiel de l'APNODE. N'ayant pas encore été formalisée, la section ougandaise est censée chercher et obtenir son propre financement, ce qui n'est pas encore le cas. Malgré les contraintes financières, la section a réussi à organiser une formation pour les députés, en collaboration avec CLEAR-AA. L'étape suivante consistera à lancer une campagne dynamique de mobilisation des ressources.
- **Tanzanie** : La section nationale de Tanzanie a été lancée en mai 2017 par le ministre d'État. Actuellement, elle compte 40 membres actifs/affiliés (dont 7 se sont acquittés de leurs cotisations) et plus de 70 sympathisants ayant exprimé leur intérêt pour la section. Au cours de l'année sous revue, la section a bénéficié d'une formation de CLEAR-AA au Kenya, ce qui a été très apprécié. Le Parlement national a offert à la Section un bureau, doté de deux secrétaires parlementaires dédiées au soutien de la Section et de ses activités. La section a également élaboré un plan stratégique triennal et est entrain de finaliser des propositions de financement. Au cours de l'année, la section a eu des contacts avec l'Association nationale d'évaluation domiciliée au Cabinet du Premier ministre - une immense reconnaissance. Des efforts sont en cours pour que le Parlement tanzanien devienne membre associé de l'APNODE, ce qui servira de source de revenus pour l'APNODE.
- **Cameroun** : La section nationale a été créée en juin 2016. Elle compte actuellement 10 membres à part entière (à jour de leurs cotisations). Bien que reconnue sur le plan administratif, la section a soumis au cours de l'année, deux jeux de statuts aux deux chambres en vue d'obtenir sa pleine reconnaissance par celles-ci, elle attend leur réponse. Au cours de la même année, la section a bénéficié d'une formation pour ses membres qui, à leur tour, ont sensibilisé d'autres parlementaires à l'APNODE. Un des principaux défis a été de trouver des fonds. Malgré cela, elle s'efforce d'obtenir la qualité de membre associé de l'APNODE auprès du Parlement camerounais.
- **Côte d'Ivoire** : Depuis son lancement au début de 2018, la section nationale a co-organisé un séminaire avec ONU-Femmes, entrepris des travaux avec le RFE et

organisé un atelier sur la promotion d'évaluations axées sur l'inclusion. La section a un comité de 24 membres – y compris 4 comités permanents – qui travaillent à la planification. Au cours de l'année écoulée, la section a fait lors d'une conférence à l'intention des fonctionnaires parlementaires, une présentation sur l'APNODE comprenant une proposition de partenariat avec l'UE (axée sur les politiques publiques). Cela est à l'étude. Il existe également un projet de plan d'action sur le thème " Bonne gouvernance et droits de l'homme " qui devrait être finalisé d'ici septembre 2018.

- **Gabon** : Pas de section officielle pour le moment. L'accueil de la 4e AGA de l'APNODE visait à mobiliser du soutien pour la section nationale. Bien que l'évaluation ne soit pas encore largement utilisée comme outil de contrôle au Gabon, certains progrès ont été réalisés. Depuis 2015, des évaluations ont été instituées par le Président de la République. L'Assemblée nationale est actuellement dissoute et attend de nouvelles élections. Cependant, un travail préparatoire est en cours avec les sénateurs intéressés par l'APNODE, en vue du lancement d'une section nationale.
- **Malawi** : Les participants ont exprimé leur appréciation de l'opportunité de participer à l'AGA de l'APNODE pour la première fois et ont indiqué qu'ils étaient suffisamment inspirés pour créer une section nationale, une fois de retour chez eux. La section prévue comprendra une commission de la gouvernance, une commission des comptes publics et une commission du budget du Parlement ; elle complètera les systèmes existants qui permettent aux OSC et aux médias de suivre l'exécution des projets sous la supervision des parlementaires, et les parlementaires sont également suivis par les communautés locales. Un autre objectif est que le Parlement du Malawi devienne membre associé de l'APNODE.
- **Burkina Faso** : Les participants ont exprimé un vif intérêt à se joindre à l'APNODE, d'où l'effort de se rendre à Libreville pour la 4e AGA de l'APNODE. En 2016, un réseau informel d'évaluation a été créé avec cinq membres actifs et a collaboré avec différentes commissions parlementaires. Étant donné que le Réseau n'existe pas encore officiellement, ses recommandations au gouvernement sont rejetées. Après Libreville, ils travailleront avec le secrétariat de l'APNODE pour le lancement de la section nationale au cours de la prochaine année.
- **Soudan** : La section nationale a été créée en 2017 et est dirigée par le Président de l'Assemblée nationale du Soudan. Elle fonctionne par l'intermédiaire des comités directeurs et des comités permanents du Parlement. La section se concentre sur les questions d'évaluations fondées sur des données probantes et a fait appel aux services d'un consultant basé au Royaume-Uni pour l'aider en matière de formation et de soutien technique. Elle a également élaboré un manuel sur les systèmes d'évaluation fondés sur des données probantes. La section interagit avec les différents commissions et organes du Parlement ; elle fournit un appui en matière de contrôle et assure le suivi des évaluations ; elle contribue également à l'élaboration du budget vérifié par le vérificateur général pour le Parlement. Actuellement, la section compte 4 membres à part entière (à jour de leurs cotisations) et environ 40

sympathisants ; elle ambitionne de porter ce nombre à au moins 7 membres au cours de la prochaine année.

- **Sénégal** : Actuellement, il n'y a pas de section nationale. Cependant, il existe un membre de l'APNODE et 15 personnes sont intéressées. Le membre est déterminé à soutenir la mise en place d'une section nationale, car l'évaluation des ODD (en particulier l'ODD n° 5) est d'un grand intérêt pour le pays.
- **Algérie** : Pas encore de membres de l'APNODE ni de section nationale. Le pays s'est félicité de l'invitation et a reconnu que l'APNODE constituait une avancée majeure en ce qui concerne les ODD, dans la mesure où les parlementaires jouent un rôle crucial par rapport à ces objectifs. Après Libreville, les participants ont l'intention de partager leur prise de conscience avec leurs collègues en Algérie.
- **République centrafricaine** : Le participant a exprimé son appréciation de l'APNODE et prévoit partager son expérience avec les députés à son retour. Il s'est inscrit comme membre individuel.
- **Angola** : Le participant s'est félicité de l'invitation à la 4e AGA. Il s'est inscrit comme membre individuel.
- **Guinée** : Le participant a exprimé sa reconnaissance pour l'invitation et partagera ses idées et ses expériences avec ses collègues dans son pays d'origine. Il s'est inscrit comme membre individuel.
- **Sud Soudan** : Les participants ne sont pas encore membres de l'APNODE et il n'existe pas non plus de section nationale. Ils se sont dit sensibles à l'invitation et se sont inscrits comme membres individuels. Ils croient en ce réseau et s'engagent à rejoindre l'APNODE.
- **Burundi** : Les participants se sont félicités de l'invitation à la 4e AGA. Ils se sont inscrits comme membres individuels. Bien qu'il n'existe pas de section nationale, un atelier de formation sur l'évaluation des politiques publiques a été organisé en 2017, ce que les parlementaires ont trouvé intéressant. C'est pourquoi, de retour chez eux, ils ont l'intention de sensibiliser leurs collègues sur l'APNODE et travailler à la création d'une section nationale.
- **Zimbabwe** : La section nationale de l'APNODE se porte bien, elle se compose d'un Président et 5 autres membres. Au cours de l'année écoulée (2017-2018), plusieurs réunions se sont tenues à Harare à l'initiative du Président de la Chambre, en vue de sensibiliser les parlementaires à la nécessité de rejoindre l'APNODE. Les campagnes électorales de 2018 ont affecté les activités de la Section. Malgré cela, elle travaille à une collaboration avec le PAP (Parlement panafricain).

VI. Rapport du Réseau Francophone de l'Evaluation (RFE)

Les participants à l'AGA ont eu un rapport du Réseau francophone de l'évaluation (RFE), un partenaire et collaborateur de l'APNODE. La présentation a mis en évidence les principaux aspects du travail du RFE, notamment son projet "Consortium" de renforcement de l'évaluation dans les gouvernements et les parlements. Les participants ont ainsi été informés des buts et objectifs de l'organisation, son champ d'action, la procédure d'adhésion, etc. ainsi que des particularités du projet.

La présentation a également été un appel pour une collaboration approfondie avec l'APNODE et ses sections nationales afin de faire comprendre l'importance des évaluations, l'institutionnalisation de celles-ci, mais aussi pour faire équipe sur les activités de renforcement des capacités. Le RFE a en outre cherché à identifier les possibilités de collaboration avec l'APNODE dans le cadre des efforts de mobilisation des ressources.

La réunion a été informée que si le RFE travaille avec l'AfrEA, son champ d'action est essentiellement limité à l'Afrique francophone, donc restreint. L'APNODE, en revanche, ne peut pas être membre du RFE car elle n'est pas une communauté de pratique composée d'évaluateurs/professionnels de l'évaluation.

VII. Événements régionaux et lieu de la prochaine AGA

Les représentants de la **Tanzanie** et du **Burkina Faso** ont tous deux exprimé leur intérêt à accueillir la prochaine AGA, sous réserve de l'approbation de leurs parlements respectifs. L'AGA a convenu que tous les pays devraient avoir la possibilité d'envoyer leurs propositions pour accueillir la prochaine AGA. A cette fin, le Secrétariat écrira à tous et leur demandera de manifester leur intérêt.

VIII. Questions diverses

- Un appel a été lancé pour des échanges interparlementaires afin de permettre aux membres de rester en contact et de partager leurs expériences, même si les situations économiques et politiques sont différentes d'un pays à un autre ;
- L'objectif de la création d'une section nationale doit être explicitement articulé afin que tous les membres de l'APNODE soient sur la même longueur d'onde ;
- Il a été suggéré de mettre en place une plateforme de « l'amitié » au niveau de l'APNODE.

IX. Clôture

Le Président de l'APNODE a résumé les événements de ces deux jours. Il a mis en exergue les contraintes budgétaires auxquelles le Réseau est confronté et a profité de l'occasion pour demander à tous de s'efforcer d'attirer de nouveaux partenaires à l'APNODE. Il a également saisi cette occasion pour remercier CLEAR-AA, ACEPA, GIMPA et ONU-Femmes pour la formation dispensée. Des remerciements ont également été adressés au Sénat du Gabon pour avoir accueilli la 4e AGA de l'APNODE, y compris le dîner de gala.

L'Ambassadeur d'Algérie au Gabon a exprimé ses sincères remerciements au Président de l'APNODE pour le leadership dont il a fait preuve au cours de la réunion, tout en notant combien les travaux avaient été fructueux. Il a ajouté que le développement et son évaluation ne sont pas faciles et exigent beaucoup de travail ardu. D'où la nécessité de partager les expériences et d'échanger des informations entre les pays africains.

Le 4e Vice-Président du Sénat gabonais a pris la parole en dernier. Il a souligné que l'APNODE est essentielle pour promouvoir l'efficacité du développement inclusif et l'engagement de l'Afrique à intégrer les outils d'évaluation dans les politiques. Le Vice-Président s'est en outre déclaré optimiste quant à l'impact positif des travaux de l'APNODE sur le développement, la croissance économique et les droits de l'homme, et a exprimé la détermination du Gabon à adopter l'évaluation comme instrument pour réduire la pauvreté.

Il a par la suite déclaré la clôture de la 4e AGA et a souhaité à tous les participants un bon retour chez eux.

Formation des membres de l'APNODE

Une formation dispensée par ONU-Femmes, le Centre africain pour les affaires parlementaires (ACEPA), le GIMPA (Ghana Institute for Management & Public Administration) et CLEAR-AA a complété l'AGA. L'atelier de formation sur le thème : ***Le rôle de l'évaluation dans le contrôle du genre comme thème transversal***, a constitué pour les participants une introduction de base aux outils et méthodologies nécessaires pour utiliser efficacement l'évaluation à des fins de contrôle. Une introduction à l'« **Ensemble minimal d'indicateurs de l'égalité des sexes** » a été intégrée, afin de donner aux participants les exigences de base et les compétences nécessaires pour assurer une bonne gouvernance efficace, avec une perspective de genre.

La formation a été bien reçue par tous les participants à l'AGA. Les membres de l'APNODE ont suggéré la nécessité d'améliorer les formations pour renforcer la capacité des parlementaires à demander et à utiliser l'évaluation comme outil pour des processus décisionnels efficaces.

Annexe I – Agenda de la 4e AGA

PROGRAMME

4^e Assemblée générale annuelle de l'APNODE

Date : 8-10 Août 2018

Libreville, République du Gabon

JOUR 0	mercredi 8 Août 2018
10:00-18:00	Enregistrement des participants
14:00-16:00	Induction des nouveaux membres de l'APNODE /participants pour la première fois <ul style="list-style-type: none"> • Bienvenue du Président : Sénateur Roger Mbassa Ndine • Présentateur : Secrétariat de l'APNODE
DAY 1	Jeudi 9 Août 2018
	4 ^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE (4 ^{ème} AGA)
08:30-09 :00	Ouverture <ul style="list-style-type: none"> • Mot d'ouverture : <i>Hon. Victorien Alouba, 4e Vice-Président du Sénat du Gabon</i> • <i>Agenda</i> Aperçu de l'ordre du jour et introduction : <i>Sen. Roger Mbassa Ndine – Président de l'APNODE</i> <i>Document de base : Ordre du jour</i>
09:00-09:15	Présentation des participants
09:15-09 :30	Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale Annuelle et questions y afférant <ul style="list-style-type: none"> • Présentateur : <i>Hon. Evelyn Mpagi-Kaabule</i> <i>Document de base : Procès-verbal de la 3^{ème} AGA, 15-17 Juillet 2017</i>
09:30-10:30	Rapport Annuel (2017-2018) et Rapport Financier 2017 <ul style="list-style-type: none"> • Présentateur : <i>Hon. Raphael Chegeni</i> <i>Document de base : Rapport annuel 2017-2018 et Rapport Financier 2017</i>
10:30:-10:45	PAUSE CAFE/ PAUSE THE
10:45-12:30	Mobilisation des ressources pour le programme de travail de l'APNODE Présentateurs : <i>Hon. Imbassou Abbas Ouattara et Hon. Jean Assou-Marie Apezouke</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Activités à mettre en œuvre, coûts associés, stratégies de mobilisation des ressources, et voies à suivre</i> <i>Document de base : Plan de travail chiffré</i>
12:30-13:30	PAUSE DEJEUNER
13:30-17:30	Formation par CLEAR-AA, ACEPA, GIMPA et ONU-FEMMES
18:00-	DINER GALA
DAY 2	Vendredi 10 Août 2018
08:30-10:30	Mises à jour des sections nationales de l'APNODE <ul style="list-style-type: none"> • Présentateurs : <i>Tous les pays avec des sections nationales APNODE</i>
10:30-10:45	PAUSE CAFE/ PAUSE THE
10:45-11:00	Examen des futurs lieux des conférences et séminaires régionaux Lieu de la prochaine AGA
11:00-11:15	Divers Examen des divers pour lesquels des membres individuels ou institutionnels ont au préalable notifié le secrétariat de l'APNODE
11:15-11:45	Mot de fin et perspectives <ul style="list-style-type: none"> • Présentateurs : <i>Sen. Roger Mbassa Ndine & la 4e Vice-Présidente du Sénat du Gabon</i>
12:00-13:30	DEJEUNER/FIN DE L'AGA

Annexe II – Liste des participants de la 4e AGA

#		Nom	Pays / Institution	Titre	Adresse physique : adresse postale
1	M.	Ahcene DJOUARHA	ALGERIE	Hon.	Conseil de la Nation. ALGERIE
2	Mme	Wassila TAYEB	ALGERIE	Hon.	Conseil de la Nation. ALGERIE
3	M.	Abdelhak BENBOULAID	ALGERIE	Hon.	-
4	M.	Satchimuma Severino KAPUSSU	ANGOLA	Hon.	National Assembly of Angola. Luanda Box 1204
5	M.	Justin Cohovi ADJOVI	BENIN	Hon.	Assemblée Nationale du Benin 01 BP 5544 Cotonou BENIN
6	M.	Jérémie ADOMAHOU	BENIN	Hon.	Assemblée Nationale du Benin 041 BP 21 Cotonou BENIN
7	M.	Maurice Katocha CHABI	BENIN	Hon.	Assemblée Nationale du Benin 041 BP 21 Cotonou BENIN
8	M.	Konième D. N'OUEMOU	BENIN	Hon.	BP 371 Porto Novo, BENIN
9	M.	Alexandre SANKARA	BURKINA FASO	Hon.	-
10	M.	Moussa TINDANO	BURKINA FASO	Hon.	-
11	M.	Noel Rossan G. TOE	BURKINA FASO	Hon.	01 BP 3148 Ouagadougou, BURKINA FASO
12	M.	Renovat NIYONZIMA	BURUNDI	Hon.	BP 814 Bujumbura, BURUNDI
13	M.	Roger V. MBASSA NDINE	CAMEROUN	PR. APNODE	BP 1452 Yaoundé, CAMEROUN
14	Mme	Elise DOUMBE POKOSSY	CAMEROUN	Hon.	BP 348 Douala, CAMEROUN
15	Mme	Eugénie Yvonne Léocadie YARAFÀ née PANGOULLAH	REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	SG Assemblée Nationale	BP 2243 Bangui, RCA
16	M.	Abbas Imbassou OUATTARA	CÔTE D'IVOIRE	Hon.	21 BP 700 Abidjan, Côte d'Ivoire
17	M.	Martial Ourigbale H. DADI	CÔTE D'IVOIRE	Sec. Admin. APNODE CI	-
18	Mme	Victorien ALOUBA	GABON	4è VP Sénat	BP 7513 Libreville, GABON
19	Mme	Simone ANDERI	GABON	Ven.	BP 7513 Libreville, GABON
20	Mme	Marie-Julie BILOGO BI NZENDONG	GABON	Ven.	BP 7513 Libreville, GABON
21	M.	Christophe BOUANGO	GABON	Ven.	BP 7649 Libreville, GABON
22	M.	Thomas ISSENGUE	GABON	Ven.	BP 7513 Libreville, GABON
23	M.	Gaëtan IYEMBE	GABON	Cons. Prime Minister	-
24	M.	Jules César LEKOGO	GABON	Ven.	BP 18139 Libreville/GABON
25	Mme	Rosette LIMATOKA	GABON	Ven.	BP 7513 Libreville, GABON

26	Mme	Nanette LONGA- MAKINDA	GABON	Ven.	BP 7513 Libreville, GABON
27	M.	Basile MBOUMBA	GABON	Ven.	BP 683 Port-Gentil/GABON
28	Mme	Paulette MOUNGUENGUI	GABON	Ven.	BP 7513 Libreville, GABON
29	M.	André Richard MOUSSOUNDA MIKALA	GABON	Ven.	-
30	M.	Maurice NDOH	GABON	Ven.	BP 7513 Libreville, GABON
31	M.	Carlos OKINDA	GABON	Ven.	BP 6945 Libreville/GABON
32	M.	Petit-Lambert OVONO	GABON	SOGEVAL	-
33	M.	Laurent PAGA MOUDOUMA	GABON	Membre Associé APNODE	BP 11316 Libreville, GABON
34	M.	Martin Parfait PECKE	GABON	Ven.	BP 5072 Libreville, GABON
35	M.	Emile MANFOUMBI KOMBILA	GABON	Ven.	BP 7513 Libreville, GABON
36	Mme	Christine MBA NDUTUME	GABON	Ven.	BP 7513 Libreville, GABON
37	M.	Kojo APPIAH-KUBI	GHANA	Hon.	-
38	M.	Alban Sumana K. BAGBIN	GHANA	Hon.	-
39	M.	LADZAGLA Emmanuel	GHANA	Clerical officer	-
40	M.	Aboubacar SOUMAH	GUINEE	Hon.	BP 414 Conakry, GUINEE
41	M.	Mohamar BALDE	GUINEE	Hon.	BP 414 Conakry GUINEE
42	M.	Francis William BILLIATI	MALAWI	Hon.	Area 47, Sector 4, Lilongwe MALAWI
43	M.	Peter Louis Odala CHAKHWANTHA	MALAWI	Hon.	Malawi Parliament Lilongwe. P/Box B362, Lilongwe, MALAWI
44	M.	Henry CHILOBWE	MALAWI	Hon.	Malawi Parliament Lilongwe. P/Box B362, Lilongwe, MALAWI
45	Mme	Olipa Myaba K. CHILUBA	MALAWI	Hon.	Malawi Parliament Lilongwe. P/Box B362, Lilongwe, MALAWI
46	M.	Patrick Andrew MAKINA	MALAWI	Hon.	Naziwale Farm. P.O Box 2343 Blantyre, MALAWI
47	M.	Laurence Mark SITOLO	MALAWI	Hon.	Malawi Parliament Lilongwe. P/Box B362, Lilongwe, MALAWI
48	M.	Mohamed GARBA	NIGERIA	-	-
49	M.	Nasiru Sule GARO	NIGERIA	Hon.	National Assembly. 3, Arm Zone Garki. Abuja, NIGERIA
50	Mme	Haoua Dia THIAM	SENEGAL	Hon.	BP 15897 Dakar Fam, SENEGAL
51	Mme	Mary Majok Kiir DENG	SOUDAN DU SUD	Hon.	Council of State, Juba SOUTH SUDAN
52	M.	Nelson Lumata L. BANDE	SOUDAN DU SUD	Hon.	Council of State, Juba SOUTH SUDAN
53	M.	Khalid Geprel Magak MALITH	SOUDAN DU SUD	Presse	-

54	M.	Negib Abdalla Appolo MARANGA	SOUDAN DU SUD	Protocole	Council of State, Juba SOUTH SUDAN
55	M.	Arthur Akuien CHOL	SOUDAN DU SUD	Hon.	Council of State, Juba SOUTH SUDAN
56	M.	Ishag Adam BASHIR GAMAA	SOUDAN	Hon.	SUDAN Parliament P.O Box 2784 Khartoum, SOUDAN
57	M.	Ali Mahgoub ATAELMANNAN MOHAMED	SOUDAN	Hon.	-
58	M.	Abdin SHARIF MOHAMAD	SOUDAN	Hon.	-
59	M.	Raphael M. CHEGENI	TANZANIE	Hon.	-
60	M.	Jean-Marie Assou APEZOUKE	TOGO	Hon.	12 BP 369 Lomé TOGO
61	M.	Awedeou TCHASSE	TOGO	Hon.	BP 327 Lomé, TOGO
62	Mme	Evelyn Naome Mpagi KAABULE	OUGANDA	Hon.	Box 9983 Kampala, UGANDA
63	M.	Cyuma MBAYIHA	ONU-Femmes	-	ONU-Femmes, Bureau Régional Dakar, Sénégal
64	Mme	Karen ROT- MÜNSTERMANN	BAD / Sec. APNODE	-	Banque Africaine de Développement Abidjan, CIV
65	M.	Abdul Rasheed DRAMAN	ACEPA	-	African Centre for Parliamentary Affairs, 10th floor, Premier Towers, Pension Drive. Accra, GHANA
66	Mme	Hermine Elizabeth ENGEL	CLEAR AA	-	CLEAR AA WITS Johannesburg South Africa
67	Mme	Linda Sibonile KHUMALO	CLEAR-AA	-	CLEAR AA WITS Johannesburg South Africa
68	Mme	Aisha Jore ALI	CLEAR AA	-	CLEAR AA WITS Johannesburg South Africa
69	M.	Ebenezer ADAKU	CLEAR AA	-	GIMPA Business School, Box AH50 Achimota, Accra GHANA
70	M.	Thiery TSOU FEMATOOU	RFE	-	BP 13501 Yaoundé, CAMEROUN
71	M.	Kobena T. HANSON	Secrétariat APNODE	-	Banque Africaine de Développement Abidjan, CIV
72	Mme	Nagnouma KONE	Secrétariat APNODE	-	Banque Africaine de Développement Abidjan, CIV